

Relations internationales

REF : DVARI2013020

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 11/07/2013

RAPPORTEURS : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL

OBJET : subvention à l'Association *Changement de décor Les Souffleurs commandos poétiques* pour sa participation au Festival international de Beit Jala pour la Paix

EXPOSE :

Le 30 et 31 août aura lieu la troisième édition du Festival international de Beit Jala pour la Paix, lancé conjointement par les villes Aubervilliers, Beit Jala et Léna en 2010.

Comme dans les manifestations précédentes, la ville souhaite privilégier la rencontre entre citoyens ici et là-bas et promouvoir la diversité artistique et culturelle d'Aubervilliers.

Ainsi la ville a invité pour chaque édition des artistes ou des compagnies locales. Cette année elle a invité l'association *Changement de décor Les Souffleurs commandos poétiques* de mener des ateliers avec la population de Beit Jala afin d'organiser une manifestation poétique dans les rues le 30 août.

Les 10 intervenants ne sont pas rémunérés par l'association, mais leurs frais de voyage et assurances sont pris en charge par celle-ci.

Pour compenser cette charge, il est demandé au conseil municipal d'accorder une subvention de 4500 euros prévu dans le budget 2013 à l'association.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013020

Signataire : CS/RH

OBJET : subvention à l'Association *Changement de décor Les Souffleurs commandos poétiques* pour sa participation au Festival international de Beit Jala pour la Paix

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le budget municipal 2013,

Considérant que les villes d'Aubervilliers, de Beit Jala en Palestine, et de Iéna en Allemagne, ont réaffirmé leur volonté de coopération, notamment dans les domaines de la culture, du sport, de la santé, du travail et de la jeunesse, dans une convention signée le 9 janvier 2010,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention à hauteur de 4500 € (quatre mille cinq cents euros) à l'association *Changement de décor Les Souffleurs commandos poétiques*.

Les dépenses sont inscrites au budget communal à l'imputation 002/6574/048, code action : "SOUFFLEU".

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 19/07/2013

Publié le 18/07/2013

Certifié exécutoire le : 19/07/2013

Pour le Maire
L'Adjoint délégué